

AVIS PUBLIC

Édition du 25 février 2023

AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1192-2022

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

- 1. Que lors d'une séance tenue le 19 décembre 2022, le conseil municipal de la Ville a adopté le règlement intitulé : « Règlement (avec modifications) numéro 1192-2022 autorisant des dépenses en immobilisations et décrétant des travaux d'infrastructure de rues et de réseaux, et les frais d'escompte et d'émission pour une dépense de 23 120 000 \$ et un emprunt de 21 945 000 \$ ».
- 2. Que ledit règlement a reçu les approbations suivantes :
 - a. l'avis d'opportunité de la Municipalité Régionale de comté de La Haute-Yamaska, en date du 18 janvier 2023; et
 - b. l'approbation du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, en date du 17 février 2023.
- 3. Que ce règlement est déposé à mon bureau, situé à l'hôtel de ville, 87, rue Principale, Granby, Québec, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.
- 4. Que ledit règlement entre en vigueur selon la loi.

Donné à Granby, ce 24 février 2023.

La greffière adjointe,

Me Joannie Meunier